

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

69 104

Objet

Approbation d'une
nouvelle liste d'acquéreurs
de terrains dans les
différentes zones
d'activités de la
SEMARROY.

DATE DE CONVOCATION

23 août

DATE D'AFFICHAGE

30 août

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 15

Nombre de votants 15

*Mme Rabati
100 Semarroy - 2159.69*

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante neuf
le vingt neuf août à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Jean de LIPKOWSKI, Maire, Secrétaire d'Etat
aux Affaires Etrangères.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, Melle FOCHE, MM.
BUJARD, TETARD, COLLE, BETOUS, BROTEAU, DOMEQ, REIX, BERLAND,
STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, OSQUIGUIL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM^{me} BIDEAU, MM. BISCAYE, GACHET, LANUSSE, BOUCHET,
NAULIN, POUGET, VULTAGGIO, BOUDEY.

Monsieur TETARD Guy a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code de l'Urbanisme et de l'Habitation, article 78-1
(modifié par le décret du 19 mai 1959) et l'article 375 du Code
Municipal,

VU les statuts de la SEMARROY,

VU le décret du 1er juin 1960, approuvant les cahiers types
d'aménagement urbain,

VU les conventions de concession :

- de la Zone d'Habitation, en date du 15 octobre 1965
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires en date du
28 décembre 1965
- de la Zone Commerciale, en date du 5 décembre 1968

VU les délibérations du Conseil Municipal d'approbation de ces
concessions, à savoir :

- de la Zone d'Habitation, en date du 1er octobre 1965
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires en date du
1er octobre 1965
- de la Zone Commerciale en date du 13 septembre 1968

DECIDE :

1°/ d'arrêter ainsi qu'il suit une nouvelle liste de bénéficiaires de terrains dans les différentes zones :

a) Zone d'Habitation

Pour résidences individuelles :

- MM. MOINIER
VACHE
BARBE
GARREAU
LISI
AUBOUIN
Mme METZ

b) Zone d'Activités Economiques Complémentaires

- MM. GAZON
E.G.O.S.
Sté EUROPEENNE DE BRASSERIES
PAILLER
ROBIN
ANGUBLIS (SURGEL-MAREE)
Sts MIAUX

c) Zone Commerciale

- MM. FAVRE
DOUMECQ
POMPE & FUNEBRES GENERALES

2°/ de soumettre cette liste à l'approbation du Comité prévu au Cahier des Charges de Concession (article 17) et au Code de l'Urbanisme.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



VU

10 SEP. 1969

RECEVU EN DROIT, le 10 SEP 1969
Le Maire

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,



Maurice MATRAS.